

chaque caisse de légumes ou de fruits emballés soit munis d'une étiquette énumérant tous les produits chimiques (par leur nom générique) employés dans la culture. Comme le contenu de chaque caisse parvenant sur un marché peut facilement provenir d'autant de fermes qu'il y a de fruits ou de légumes dans la caisse, il aurait dû être évident qu'une telle mesure serait très coûteuse et même complètement impraticable. Le seul fait que cela ne soit pas évident pour certains démontre avec éclat l'inconcevable ignorance de l'agriculture pratique qui se manifeste dans ces milieux législatifs.

Le seul point sur lequel le D' Emil Mrak, président du comité spécial de Californie pour l'intérêt public concernant les produits chimiques agricoles, ait inséré pendant toutes les audiences du comité, est qu'il existe parmi les groupes de consommateurs urbains une ignorance et une suspicion constantes à l'égard des produits chimiques agricoles et, conséquemment, un manque de confiance envers les agriculteurs, les techniciens agricoles, les chercheurs des collèges et de l'industrie et les inspecteurs du gouvernement fédéral et des États. Ce fait a été naturellement révélé à de nombreuses reprises par divers livres, brochures, articles de revues et journaux, publiés sur le sujet à l'intention du grand public. Là se trouve le véritable problème auquel nous devons faire face, le problème auquel chacun de nous qui nous intéressons directement à l'agriculture devons nous consacrer avec ténacité et vigueur. En effet, dans une démocratie, il est essentiel de faire connaître les faits au public et, cela étant, de se reposer sur le jugement collectif.

Peu de gens se font une idée claire du temps, des efforts, des installations qui sont consacrés par le gouvernement et l'industrie chimique à la découverte, à la mise au point et aux applications commerciales d'un nouveau produit chimique agricole.

UN VÉRITABLE NON-SENS

Une trop grande partie du public, y compris certains membres des corps législatifs du gouvernement fédéral et des États ont accepté sans poser de questions certains des non-sens flagrants publiés dans la presse non spécialisée et pseudo-scientifique. Ne prétendait-on pas en effet que les nouveaux produits chimiques agricoles sont déversés dans les circuits commerciaux sans essais suffisants de sécurité, d'efficacité et de rentabilité pour l'usager. Les immenses mises de fonds exigées pour satisfaire aux règlements des administrations fédérales et des États, et qui s'élèvent couramment à plus de deux millions de dollars par nouvelle substance, sont une assurance suffisante du fait qu'aucune compagnie ne considérera avec désinvolture l'utilité ou la sécurité des produits qu'elle met sur le marché.

Il existe dans le domaine de la chimie agricole une différence bien tranchée entre les méthodes d'un collège ou d'une station expérimentale et celles d'une société commerciale. Les collèges et stations expérimentales se consacrent, à l'intérieur d'un État, parfois à une seule culture ou à une seule espèce d'animaux, ou à un seul groupe de cultures et d'espèces d'animaux apparentés. Ces établissements se préoccupent de problèmes bien délimités. Ils recherchent une méthode pour résoudre le problème en se tournant vers les sources les plus pratiques pour trouver la solution. En bref, leur travail est court, local, spécifique et intensif.

LA SÉLECTION

Par contre, la compagnie de produits chimiques recherche des substances nouvelles et des sources plus économiques de substances courantes. Elle effectue une sélection de ces produits en recherchant leur activité utile. La nature et l'orientation de la sélection varient naturellement selon le marché envisagé et les facilités d'approvisionnement de la compagnie. Si la compagnie se spé-